

AU COMITÉ TECHNIQUE DU MERCREDI 5 JUILLET 2017

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Fabienne Tamim, Éric Kargès, Jean-Pierre Blouch, Ary Comuce. Étaient excusés : François Le Douarin, Sabine Domecq, Catherine Brandon, Nadia Kara.

Points d'information générale

Le Directeur général des services a ouvert la séance par une introduction sur l'avancement du dossier RIFSEEP. Le groupe de travail a fini de coter les métiers, un séminaire des cadres a été organisé, et la démarche semble bien comprise.

Une évolution sémantique a été opérée, passant de RIFSEEP à mise en place d'un nouveau régime indemnitaire.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 17 mai 2017 (avis)

Point reporté à la demande de vos représentants, le compte rendu proposé ne reflétant pas la séance

2) Modification de l'organigramme de la Direction jeunesse et sports (avis)

Il s'agit d'un point mis à l'ordre du jour par l'administration afin de revoir le profil de poste de responsable des gardiens d'équipements pour le mettre en conformité avec le fonctionnement actuel.

Le point de vue de vos représentants : le profil de poste et le niveau de régime indemnitaire ne figurent pas dans le document. Nous demandons si le personnel impacté, et en particulier les responsables d'équipement, ont été consultés.

Avis favorable des représentants du personnel sous réserve d'information des agents et de transmission du profil de poste avec niveau de RI.

3) Réorganisation de la Direction des ressources humaines (avis)

Suite au départ du chargé de formation une réorganisation du service en concertation et en tenant compte des suggestions faites par les agents est proposée. Un nouvel organigramme est présenté avec 3 chefs de services.

Avis favorable des représentants du personnel.

4) Modification d'une fiche de poste à la direction des finances (avis)

En raison du départ d'un des agents du service en mutation interne, il est proposé de créer à la place du poste d'adjoint administratif un poste de rédacteur chargé de l'exécution budgétaire, qui n'aura aucun lien hiérarchique avec les 2 agents du service.

Le point de vue de vos représentants : Nous demandons si ce nouveau poste va permettre l'évolution de carrière d'un des agents actuel du service

Il nous est répondu que le poste est passé en interne, que des candidats ont postulé mais qu'ils ne sont pas de ce service

Avis favorable des représentants du personnel.

5) Locaux d'accueil en mairie et Anglemont (info)

Ce point est présenté à la demande des représentants du personnel.

Le DGS nous indique qu'il s'agit d'un point d'information sur l'avancée de la réflexion sur les locaux d'accueil de la Mairie et d'Anglemont avant phase opérationnelle.

La directrice du patrimoine nous indique que les locaux d'Anglemont relèvent d'Est Ensemble.

Elle nous indique que des réunions ont eu lieu, car un projet de réaménagement global de la structure est en cours intégrant les impératifs d'accessibilité.

Le point de vue de vos représentants : Nous indiquons que ce point a été mis à l'ordre du jour car les conditions de travail des agents d'accueil doivent être améliorées et repensées dans un but de valorisation d'un personnel qui nous semble souvent considéré comme déqualifié, avec l'affectation exclusive d'agents en reclassement.

Nous demandons à ce que les personnels de la ville ne soient pas oubliés dans les consultations d'Est Ensemble.

Il nous est indiqué que les responsables de la DAC sont conviés aux réunions.

Pour ce qui est de la Mairie, des contraintes architecturales compliquent les choses, même si une réflexion est en cours, avec une vraie volonté de déboucher sur des aménagements qui règlent les problèmes d'accessibilité, de sécurité, mais impliquent une mise aux normes du bâtiment. La réorganisation de l'accueil est liée aux bureaux des élus et du cabinet du Maire. Des opérations « tiroirs » devront surement être mises en place avec déménagements provisoires des services pour permettre les travaux.

Vos représentants demandent un calendrier.

Il nous est indiqué que ce projet ne pourra se faire que de le cadre de la prochaine construction budgétaire, avec dans le meilleur des cas une étude en 2018 et un début de réalisation en 2019.

Un représentant de la municipalité demande si d'autres accueils sont concernés par des problématiques de locaux inadaptés.

Il est répondu que chaque fois que la Directrice du patrimoine est informée de problématiques, elle tente de les résoudre. Certaines solutions consistant dans un changement de mobilier, des réalisations ont déjà eu lieu (DGST, DRH...) ou en cours (Hortensias). D'autres lieux sont en cours d'étude mais plus compliqués (DSI, Jean Yann pour améliorer l'attente du public...).

La DRH nous affirme que les agents en reclassement sont positionnés sur ces postes, non par manque de préoccupation de l'employeur, mais car cela semble plus simple de reclasser sur des postes avec moins de technicité particulière.

Les agents sont formés et accompagnés dans leur poste et vers d'autres missions. Il est réaffirmé par tous qu'il ne s'agit pas d'une mission secondaire et sans compétence.

Une représentante de la municipalité propose une meilleure signalétique des services, pourquoi pas avec un affichage tactile.

6) EPI et vêtement de travail (info)

Le point est mis à l'ordre du jour par les représentants du personnel afin de savoir où en est le dossier de nettoyage des vêtements de travail et pour valider des dotations

claires des EPI et des vêtements de travail.

Le marché groupé de nettoyage des vêtements de travail est reporté à la rentrée par Est Ensemble pour des raisons de mutation de personnels.

Un groupe de travail au sein du CHSCT est en cours afin de travailler sur la remise à plat des EPI par métier. Les ports des EPI seront inscrits sur les fiches de poste. Des fiches techniques par EPI seront associées aux outils nécessitant des EPI spécifiques.

L'administration travaille à un outil de suivi

Le point de vue de vos représentants : Nous demandons que des dotations claires soient actées en CT après finalisation du travail en CHSCT, mais aussi pour les vêtements de travail, et en particulier pour les agents qui ont besoin d'être repérés par un Logo de la Ville.

7) Modalités de changement de filière (info)

Point mis à l'ordre du jour par les représentants du personnel afin de comprendre pourquoi dans les derniers temps plusieurs changements de filière ont été possibles alors que certains demandés par des agents depuis longtemps semblent ne pas aboutir.

Il nous est donné la règle, qui effectivement a été assouplie. Il est recommandé à ceux qui souhaitent un changement de filière de s'adresser à la DRH pour étude de faisabilité et de faire un courrier de demande.

Le point de vue de vos représentants : Nous demandons si des agents qui se sont vus refuser un changement de filière ou qui ne l'ont pas vu aboutir peuvent représenter leur demande.

Il nous est répondu de les orienter en DRH.

Le DGS nous affirme que tous les dossiers sont défendus par la collectivité, l'administration ne les bloquant pas.

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande.

Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le jeudi après-midi.

Attention, pendant la période des congés d'été, les permanences se tiendront uniquement les jours suivants :

- **Jeudi 13 juillet**
- **Jeudi 24 août**
- **Jeudi 31 août**

Toutes les permanences se tiennent de 14 à 17 heures.

Bonnes vacances !